

RENDEZ-VOUS ET PERMANENCES DES ELUS

Marie-Annick CREAC'HCADEC - Maire - reçoit sur rendez-vous – contact : par tél : 02 98 40 41 32 ou par mail : ma.creacchcadec@plabennec.fr

Marcel LE FLOC'H	Adjoint aux finances	Vendredi 09/10	10h-11h30	m.lefloch@plabennec.fr
Bruno PERROT	Adjoint aux sports	Samedi 10/10	10h-11h30	b.perrot@plabennec.fr
J-Michel LALLONDER	Adjoint aux travaux	Lundi 12/10	10h-11h30	jm.lallonder@plabennec.fr
Fabien GUIZIOU	Adjoint à l'urbanisme, l'agriculture, le logement, l'environnement	Lundi 12/10	16h-17h30	f.guiziou@plabennec.fr
Hélène KERANDEL	Adjointe à la culture, au patrimoine	Lundi 12/10	14h-15h30	h.kerandel@plabennec.fr
Sylvie RICHOUX	Adjointe aux affaires sociales, aux aînés	Mardi 13/10	10h-11h30	s.richoux@plabennec.fr
Isabelle LEHEUTRE	Adjointe à l'enfance, la jeunesse, les affaires scolaires	Mercredi 14/10	10h-11h30	i.leheutre@plabennec.fr
Anne-T ROUDAUT	Adjointe à la communication, le commerce, l'artisanat, le marché	Jeudi 15/10	14h-15h30	at.roudaut@plabennec.fr

ETAT CIVIL - GANET, DIMEZET, MARVET

Naissances

- Théa L'HOSTIS
- Apolline MARZIN COSTARD

Décès

- Germaine AUTRET née PENNORS, 90 ans
- Henri UGUEN, 89 ans

VIE MUNICIPALE - KLEIER AN TI KEAR



La commune met en place le dispositif « Coup de main citoyen » pour permettre à des jeunes Plabennecois de réaliser des chantiers citoyens à destination de la collectivité lors des vacances scolaires. Un chantier dure 4 matinées de 3h et rassemble 3 jeunes. Ils sont accompagnés durant cette activité par un encadrant. A la fin du chantier, chaque participant reçoit un bon d'achat de 60 € à dépenser dans les commerces de la commune. Pour pouvoir participer à cette opération, il faut résider à Plabennec et avoir entre 16 et 17 ans.

2 chantiers sont prévus lors des prochaines vacances. Ils auront lieu du 19 au 22 octobre et du 26 au 29 octobre 2020 Renseignements : animation.jeunesse@plabennec.fr – 06 16 91 74 42 – Places limitées.

Dossier à télécharger en ligne : www.ville-plabennec.fr ou à retirer à l'Anim'Ados, ou en mairie à partir du lundi 5 octobre.

À retourner avant le 14 octobre - Places limitées

Exposition Spered Kelt - Collectif d'artistes

Espace culturel Le Champ de Foire - Du mardi 29 septembre au dimanche 25 octobre 2020

Gratuit

Spered Kelt (Esprit Celte), se nourrit de l'héritage celte, c'est-à-dire une manière, une capacité de voir, de vivre, de ressentir le monde... C'est aussi une conception de l'existence qui prend en compte la vie et la mort, le visible et l'invisible, le naturel et le surnaturel ; ce qui contribue à donner à chacun sa sensibilité personnelle.

Cette exposition réunit des artistes aux techniques d'expression variées, telles que la peinture, la photographie, la gravure, le pastel, la calligraphie ou les créations textiles.

Minute Papillon / Spectacle familial

Théâtre de l'Écume

Espace culturel Le Champ de Foire - Dimanche 11 octobre 2020 à 16h30

10 € 1 adulte + 1 enfant / 7 € un adulte ou un enfant

À partir de 6 ans - Durée : 1 h

Jeannot est le seul ouvrier de l'atelier 18. Son travail : piloter la machine qui transforme du plastique d'emballage en jolies bouteilles prêtes à servir. C'est du sérieux qui nécessite concentration, rapidité et efficacité !

Mais Jeannot est fantasque, rêveur, un peu poète, maladroît et surtout très étourdi. C'est plus fort que lui : malgré son envie de bien faire, il enchaîne bêtises sur erreurs avec une belle pension à tout dérégler dans l'atelier.

Accompagnement à la scolarité

La municipalité de Plabennec organise un accompagnement à la scolarité encadré par des bénévoles, sur le temps de l'accueil périscolaire du soir les lundis et jeudis (de 17h à 18h), pour les enfants de l'école du Lac. En fonction de leur disponibilité, les bénévoles peuvent s'engager sur une seule période de l'année scolaire par exemple, ou sur un seul soir dans la semaine. Si vous souhaitez vous investir auprès des enfants dans le cadre de cet accueil, merci de vous manifester par mail : periscolaire@plabennec.fr ou par téléphone au 02 98 40 49 92.

Coupons sport

La commune offre aux enfants des familles aux revenus modestes (Quotient familial CAF ou MSA inférieur à 600 €) des « coupons sport » pour prendre en charge une partie des frais d'inscription à une activité proposée par les associations sportives plabennecoises (entre 20 et 40 € selon le montant de l'adhésion). Renseignements et formulaire de demande auprès de l'accueil de la mairie.

Journée du citoyen

Les jeunes filles et garçons nés en octobre, novembre et décembre 2004 sont invités à se présenter en Mairie, à leurs 16 ans révolus, avant le 31 décembre 2020. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens, permis de conduire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Animations CCAS

Lundi 19 octobre : animations de proximité à la salle Marcel Bouguen dès 14h. Inscription minibus auprès du CCAS ☎ 02 98 40 42 17. Port du masque obligatoire pendant toute la durée de l'animation.

Déclarez vos ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

➔ une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue

➔ toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

Quels avantages pour les apiculteurs ?

➔ connaître l'évolution du cheptel apicole

➔ améliorer la santé des abeilles

➔ mobiliser des aides européennes pour la filière apicole

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 28 septembre et le 31 décembre 2020, l'enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages.

Cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales.

Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014-2015 et en 2017-2018. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez

Conciliateur de justice

Les prochaines permanences auront lieu en mairie de Plouvien, de 14h à 17h, les 12 et 26 octobre. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plouvien (02 98 40 91 16).

Détenteurs de porcs ou de sangliers: déclaration obligatoire et vigilance PPA

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens. La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer, nous vous demandons, conformément à la réglementation en vigueur, de :

- 1- **Déclarer vos animaux** : tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux. La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier depuis le 1^{er} janvier 2019. La déclaration est à faire auprès de l'EdE (Etablissement de l'élevage) : 02 98 52 49 59
- 2- **Respecter des mesures sanitaires**
- 3- **Contactez votre vétérinaire si vous suspectez la maladie**

<https://Agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir> www.platforme-esa.fr

Drive pour tests PRC COVID : un drive pour les tests PCR COVID est en place sur la Commune. Les tests se déroulent les après-midis, du lundi au vendredi, **uniquement sur rendez-vous** et muni du **questionnaire**.

Prenez rendez-vous par téléphone au 02 98 34 90 04. Un questionnaire vous sera remis par mail, lors de la confirmation de votre rendez-vous.

Si vous n'avez pas internet, le questionnaire (version papier) est disponible en mairie, au groupe médical, aux cabinets infirmiers, au laboratoire d'analyses.

Bibliothèque

Grande vente de livres et magazines du vendredi 23 au samedi 31 octobre.

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h00/13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00/13h30-16h30

Samedi : 10h00-12h00 (permanence état civil uniquement)

Horaires d'ouverture du CCAS :



Le CCAS est ouvert au public les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et les lundis et mercredis de 13h30 à 16h30. En dehors de ces horaires, tout accueil se fait sur rendez-vous uniquement en appelant au 02 98 40 42 17.

Bibliothèque - LEVRAOUEG

☎ 02 98 37 61 58 – <http://bibliotheque.ville-plabennec.fr>

Horaires : Lundi et mardi 15h30-17h30

Mercredi 10h-12h / 14h-17h30

Vendredi 15h30-18h30 - Samedi 10h-16h (sans interruption)

Dicton de la semaine en breton



An arc'hant zo berr o lost.

L'argent a la queue courte.

Il est donc difficile à attraper et à retenir.

"Dictons et Proverbes bretons" Hervé Lossec

EMPLOI – LABOUR

• La commune de Plabennec recrute :

- **Un responsable service espaces verts.** Mise en œuvre des objectifs stratégiques de l'autorité territoriale, des élus et de la direction des services techniques. Poste à pourvoir le 01/01/2021. Date limite de candidature : 02/11/2020.

Durée du temps de travail : 35 heures / semaine.

Missions : gestion des équipements ; animation et pilotage d'une équipe de 7 agents ; coordination et vérification des travaux des agents du service et des entreprises ; contrôle du respect des règles de sécurité des chantiers du service ; gestion administrative et financière.

Profils demandés : diplôme professionnel en aménagement des espaces verts et/ou expérience significative ; permis B obligatoire, permis EB et C apprécié ; bonne connaissance du domaine horticole, arboricole et de conception ; gestion des espaces verts publics ; notion des outils juridiques de protection paysagère ; outils de pilotage et suivi des activités des services ; bonne connaissance des règles de sécurité et d'hygiène du travail.

Qualités professionnelles : sens de l'organisation et des responsabilités ; autonomie et sens de l'initiative ; capacité d'encadrement d'une équipe technique ; capacités relationnelles.

- **Un agent technique espaces verts.** Au sein d'une équipe de 7 agents, l'agent participe à l'entretien des espaces verts ruraux et urbains et aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien : parcs, jardins, terrains de sport sous l'autorité du responsable de service. Poste à pourvoir dès que possible. Date limite de candidature : 02/11/2020.

Durée du temps de travail : 35 heures / semaine.

Missions : entretien des espaces verts (tonte, taille des arbustes et haies, élagage, débroussaillage) ; entretien des terrains de sport et leur gestion suivant planning (conduite d'engins et leurs entretiens, gestion de la fertilisation, de l'arrosage et de l'aération) ; réalisation de travaux de création et d'aménagement (conception de massifs) ; conduite d'engins sur la voie publique ; nettoyage et l'entretien des matériels et outils mis à disposition ; réalisation de maçonnerie paysagère.

Profils demandés : CAP, BEPA, ou Bac Professionnel option « aménagement des espaces verts » ; Permis B obligatoire, permis EB et C apprécié.

Qualités professionnelles : polyvalent ; sens des responsabilités et de l'initiative ; adaptabilité ; sens du travail en équipe ; respect de l'organisation du travail ; respect des valeurs du service public ; savoir rendre compte de ses activités.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. Jacquemond – Directeur des services techniques – 02 98 40 41 32. Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à : Mme Le Maire, 1 rue Pierre Jestin, 29860 PLABENNEC par courrier ou par mail à l'adresse suivante : rh@plabennec.fr

• Entreprise BATICASA à Plabennec, maçonnerie générale et tous types d'enduits recherche apprenti sérieux et motivé

☎ 07 68 94 60 81

• ENER'GENCE, l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Brest recrute un(e) conseiller(ère) énergie auprès des collectivités

en contrat à durée indéterminée. Missions : mise en œuvre et suivi du Conseil en énergie partagé auprès de collectivités adhérentes ; participation au développement du dispositif CEP auprès de nouvelles collectivités ; animation de groupes de travail, de réflexions partagées et d'actions collectives ; valorisation des expériences et des travaux ; veille technique et réglementaire ; participation aux programmes mis en place par l'agence locale, notamment les actions collectives ; Profil : formation de niveau Bac +2 (DUT, BTS thermique, énergétique...) minimum et une expérience dans le domaine de l'énergie serait appréciée. Envoyer lettre de motivation et CV avant le 28/10/2020 à : ENER'GENCE, 9 rue Duquesne, BP 21014, 29210 BREST cedex 1 – 02 98 33 80 96 ou à christophe.calvarin@energence.net

VIE ASSOCIATIVE – KEVREDIGEZHIOU

Communauté Chrétienne Locale Plabennec-Aber Benoît
Samedi 10 octobre : à 18h, messe de Confirmation à Plouguerneau.

Dimanche 11 octobre : à 9h30, messe à Coat-Méal et à 11h messe à Plabennec.

Réunion d'information sur le parcours de 1^{ère} communion pour l'année scolaire 2020/2021 : **mercredi 14 octobre** à la Maison Paroissiale de Plabennec de 20h30 à 22h00.

Club Ar Steredenn

Le club rouvre ses portes, le mardi et le jeudi, salle Marcel Bouguen.

Danse en lignes le mardi et jeudi de 9h10 à 10h20 et le vendredi de 9h30 à 11h (salle Callac).

Activités jeux : dominos, cartes, scrabble, le mardi et jeudi de 14h à 17h et pétanque le mardi et jeudi à partir de 13h30.

Il n'y aura pas de goûter ni de cours de danse le lundi.

Prévoir stylo, coussin et sac pour rangement des affaires personnelles.

Les gestes barrières devront être respectés. Masque obligatoire.

Mouvement Chrétien des Retraités

Le MCR se réunira le **mardi 13 octobre** de 14h à 16h à la salle de la Maison Paroissiale de Plabennec.

Surd'Iroise, association de Sourds, Devenus sourds et malentendants organise sa réunion mensuelle d'accueil et d'informations le **samedi 17 octobre** de 10h à 12h à la salle Marcel Bouguen à Plabennec. Gratuite et ouverte à tous, elle est accessible par boucle magnétique et casques audio. Contact : contact.surdiroise@gmail.com Tél : 06 22 06 42 51 (sms uniquement).

« L'association Autour des mots et de l'événementiel »

reprend ses ateliers, avec un protocole « COVID » validé par la municipalité. Au programme, création de cartes (Noël-anniversaire...), améliorer ses écrits, ateliers d'écriture... Il est nécessaire de s'inscrire et d'adhérer à l'association pour y participer. Les ateliers se déroulent le dimanche de 14h15 à 17h ; les prochaines dates sont : 11 octobre, 18 octobre, 22 novembre et 6 décembre. Pour nous contacter ou pour vous inscrire : associationautourdesmots@orange.fr ou 06 07 08 27 34. Contact : Angélique PUJADE-LE GALL.

Le secours catholique propose de se retrouver une fois par mois, pour chanter... pour le plaisir. Ouvert à tous.

Prochain rendez-vous lundi 12 octobre, à 14h30, 6 rue de la mairie à Plabennec

Avalou Plabenneg

Samedi 10 octobre, deuxième cueillette au verger conservatoire de Locmaria à 14h. Tous les adhérents sont conviés à cette activité. Les pommes seront récoltées, conservées puis vendues à la fête de la pomme du dimanche 18 octobre. En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée de l'activité.

Dimanche 18 octobre, fête de la pomme de 10h à 18h. La fête se déroulera en extérieur sous barnums, près de la salle Marcel Bouguen. Les conditions actuelles nous obligent à limiter les stands, une exposition de pommes sera présentée et un stand de vente de pommes du verger de Locmaria ainsi que vente de cidre et jus de pommes.

Pom pom pi dou 2020

Tradition automnale oblige, la cidrerie de La Baleine et ses bénévoles proposent de récupérer les surplus de pommes des jardins et vergers environnants. Comme tous les ans, ces pommes seront transformées en excellent jus de pommes et vendu cette année au profit d'**Entraide pour la vie**. On peut déposer les pommes à la cidrerie jusqu'à fin octobre, à toute

heure dans le quartier de Keruzaouen (chez Jean-Yves Breton), route de Ploudaniel, SUIVRE LES PANNEAUX POM POM. Les bénévoles peuvent venir également les ramasser à domicile s'il y a des quantités importantes. Le jus est vendu au prix de 2,20 € le litre, 1,70 € pour les donateurs de pommes.

Contacts : Marcel 07 82 29 96 85 ou Jean Yves 06 75 97 29 54

Conférence: l'agriculture Bio pourra-t'elle nourrir le monde ?

Conférence de Jacques Caplat, agronome, le **vendredi 16 octobre** à 18h30 en salle Marcel Bouguen.

Dans le cadre du débat sur la sortie des pesticides, cette question est souvent posée. Jacques Caplat a été conseiller agricole de terrain et connaît parfaitement les évolutions des modèles agricoles. Il apportera des éléments précis pour se faire une opinion. Les places étant limitées, il est obligatoire de s'inscrire auprès de : coquelicots@orange.fr avant le 12 octobre. Masque obligatoire dans la salle et gestes barrières. Organisation : Abers-Nature, Les Jardins Partagés, Eau et Rivières et Nous voulons des paysans.

VIE SPORTIVE - SPORTOÙ

Oxygène et découverte

Lundi 12 octobre : marche à Plabennec.

Mardi 13 octobre : Assemblée générale, salle Marcel Bouguen à 20h. Les inscriptions pour la saison 2020-2021 (tarif 15€) seront prises à l'Assemblée générale ou au départ de la marche le mercredi 14 octobre.

Mercredi 14 octobre : marche à Plougouvelin « Pointe St Mathieu ».

Reprise des cours de gym le lundi de 16h30 à 17h30 à la salle Colette Besson (n°2).

Stade Plabennecois football

Samedi 10 octobre : N2 reçoit Poissy à 18h30. U17 R2 reçoit Landerneau à 16h. U16 R1 va à EA Guingamp à 11h30.

Dimanche 11 octobre : R1 va à Châteaulin à 15h30. D1 va à Milizac B à 15h30. Féminines vont à Penmarch à 13h30. Loisirs reçoivent Brest St Laurent à 10h.

Tennis Club Plabennec

Samedi 10 octobre : l'équipe 2 des 35+ homme reçoit Carantec 1 à partir de 14h à Kervéguen.

Dimanche 11 octobre : 35+femmes jouent : l'équipe 1 va à partir de 9h à Saint-Renan 1 ; l'équipe 2 reçoit Gouesnou 1 à partir de 13h à Kervéguen ; l'équipe 3 va à Landerneau 1.

Chez les hommes, l'équipe 1 +35 reçoit à partir de 9h Phare-Ouest 1 pendant que l'équipe +45 va à Guipavas 1.

Club de badminton

Il reste quelques places de disponible pour les adultes. Les débutants sont les bienvenus. Les entraînements ont lieu les mercredis à partir de 19h30 jusqu'à 21h30 et les dimanches à partir de 9h30 jusqu'à 12h. 40 euros la licence pour l'année. Pour plus de renseignements : 06 60 60 17 27.

COMMERCES - PROFESSIONS LIBERALES - KORN AR STALIOU

Nouveau à Plabennec : « Baticasa », entreprise de maçonnerie générale, habitations clés en main, rénovation, tous types d'enduits ☎ 07 68 94 60 81

Nouveau sur Plabennec : « Bill et Bulles » vous propose du toilettage à domicile pour chiens et chats. Sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 18h ☎ 06 68 25 68 32

Solen Lozach vous propose sur Plabennec des ateliers d'EFT (technique de libération des émotions)

Ateliers adultes sur le thème « le contrôle » : 07/11, 21/11 et 05/12 de 10h à 12h

Ateliers Parents/Enfants : 04/11, 18/11 et 02/12 de 10h à 11h30
Sur inscription : eft-massage.fr, 06-61-16-54-44 ou solen@eft-massage.fr

Nouveau Relais Pickup - La Ronde des fleurs est désormais votre relais pickup (Chronopost, Colissimo et DPD) en remplacement du bar tabac Le Havane. Déposez et retirez

vos colis du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h, le dimanche de 9h à 12h30. 9 rue de la mairie à Plabennec.

Cabinet infirmier - 3 rue de la mairie

Compte tenu du contexte sanitaire, le cabinet infirmier de la mairie organise des séances de vaccination anti-grippe au cabinet, uniquement les mercredis de 10h à 12h, et les vendredis de 17h30 à 19h30 à compter du mercredi 14 octobre.

Cabinet infirmier Gentile, 11 square Pierre Corneille

Des permanences vaccination anti-grippale seront tenues tous les jeudis matins de 9h à 12h à compter du 15 octobre à fin novembre. Pour tous renseignements complémentaires, contacter le cabinet au 02 98 40 44 00.

Marché - Marc'hajoù ar zizhu

Sur la place du Champ de Foire, le vendredi de 15h30 à 19h30
« Port du masque obligatoire » 

INFORMATIONS DIVERSES

Dans le cadre des journées nationales de l'habitat participatif, le groupe Coolkozh de l'Habitat participatif de Plabennec organise une porte ouverte au 34 rue des 3 frères Le Roy à Plabennec le **samedi 10 octobre** de 14h à 17h30. Au programme : explication des valeurs partagées au sein de l'habitat participatif, présentation du projet et visite du chantier.

UTL Lesneven-conférence du jeudi 15 octobre à 14h au cinéma Even de Lesneven, assurée par Sébastien Tessier, informaticien et Michel Picart, membre du CA de l'UTL : « internet, réseaux sociaux, courriers électroniques... Attention dangers ! Comment s'en protéger ? » Les portes du cinéma seront ouvertes dès 13h30. Venez masqués, gel hydroalcoolique à disposition.

Collecte de journaux organisée par l'APEL Ste Anne

Samedi 10 octobre de 9h30 à 12h sur le grand parking de l'école Ste Anne.

La Croix-Rouge de Lesneven organise une formation prévention et secours civiques de niveau 1 (PSCI) le 23 octobre de 19h à 22h, le 24 octobre de 9h à 12h et de 13h à 17h30. Les inscriptions se font sur www.croix-rouge.fr onglet : je me forme. Renseignements au 06 80 47 87 41

Appel à Projets Jeunes : Mieux vivre en milieu rural



Acteur engagé sur les territoires ruraux, la MSA accorde une attention particulière aux 13-22 ans. Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions. Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous ?

• L'Appel à projets jeunes MSA soutient les jeunes qui s'engagent pour réaliser des actions sur une ou plusieurs communes rurales.

• Qui peut s'inscrire ? Des groupes constitués d'au moins trois jeunes âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

Comment ça marche ?

• un concours local : les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets.

Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.

• un concours national : les 14 lauréats choisis par le jury national et le lauréat du Prix « Coup de cœur Facebook » sont invités à Paris. Ils reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 €.

Quelles sont les thématiques concernées ?

• Culture et événements grand public – éducation et exercice de la citoyenneté – lutte contre les violences et les discriminations – inclusion des personnes fragiles – prévention en santé – environnement et économie sociale – promotion de l'agriculture.

Quelles sont les critères de sélection ?

• Votre implication • L'impact de votre action sur le territoire • La dimension solidaire du projet • L'originalité et la qualité

Comment participer ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA. Vous pouvez également les télécharger sur le site de votre caisse. Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action. Il vous communiquera la date limite de dépôt de votre dossier.

Pour plus de renseignements, contactez : Annie Bertrand au 06 73 98 17 57 ou Sandrine Marc au 06 85 07 56 85 ou Jean-Paul Jaffrès au 06 72 87 13 58

MEMENTO - MAT DA C'HOZOUZD - APPELS D'URGENCE - DA C'HELVER TRUM

Pharmacies – nuits, dimanches et jours fériés, appeler le ☎ 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
 Vétérinaire ☎ 02 98 40 41 34
 Etoile bleue – Ambulances et transport médical assis ☎ 02 98 36 85 75
 Taxi Gallin Véronique – Transport médical assis ☎ 06 77 36 77 89
 Taxi Gouez Laure – Transport médical assis ☎ 02 98 36 88 69 ☎ 06 88 74 74 85
 Taxi Le Bars Gilles – Transport médical assis ☎ 02 98 40 80 82 ☎ 06 75 01 92 43
 Taxi Inizan Philippe – Transport médical assis ☎ 06 20 44 59 85
 Taxi Tanguy Mickaël – Transport médical assis ☎ 06 51 53 52 62
 Cabinets infirmiers
 Cabinet infirmier de la Gare – 6 bis square Pierre Corneille ☎ 06 20 47 28 90
 Cabinet de la Mairie – 3 rue de la Mairie ☎ 02 98 37 63 41
 Cabinet des Abers - Kathy Moreau – 1 rue du Penquer ☎ 02 29 00 40 12
 Cabinet Gentile – 11 square Pierre Corneille ☎ 02 98 40 44 00

Médecin ☎ 15 Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou ☎ 112
 Gendarmerie ☎ 17 ou ☎ 02 98 40 41 05
 Urgence gaz naturel ☎ 08 00 47 33 33
 Astreinte eau et assainissement CCPA ☎ 06 08 41 49 75
 Astreinte communale sécurité équipements communaux ☎ 06 14 97 14 06
 Violences sur les enfants : le 119 « Allô enfance en danger » est disponible 7j/7, 24h/24.
 Violences conjugales : le 3919 propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement (lundi au samedi 9h-19h).
 17 en cas de danger immédiat : numéro opérationnel en permanence pour déclencher l'intervention des forces de l'ordre.
 114 par SMS : quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger, on peut utiliser le 114 au lieu du 17, afin d'appeler les secours par SMS.

PERMANENCES - DIGEMER

Hôtel communautaire

58 avenue de Waltenhofen - Plabennec

L'hôtel de communauté du Pays des abers Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h30 ☎ 02 98 37 66 00 ou accueil@pays-des-abers.fr

Accueil Emploi – lundi, mardi, jeudi 9h-12h/14h-17h, vendredi 9h-12h/14h-16h à Plabennec (Hôtel communautaire) le mercredi 8h30 – 12h30 à Lannilis (Pôle social) ☎ 02 90 85 30 12

Mission Locale de Plabennec/Lannilis ☎ 02 30 06 00 33

Lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV)

Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)

A.G.D.E. – Tous les jeudis de 13h30 à 17h ☎ 02 98 21 18 64

S.P.A.N.C. – Service Public d'Assainissement Non Collectif ☎ 02 90 85 30 17

Redevance des ordures ménagères ☎ 02 90 85 30 18

Déménagements ☎ 02 90 85 30 18 facturation@pays-des-abers.fr

Service facturation eau / assainissement ☎ 02 90 85 30 52

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02 98 84 40 35

Anciens locaux de La Poste (près de la Mairie)

Puéricultrice – permanence les lundis sur RDV avec Mme Keriel

☎ 02 98 04 02 65 – 06 89 58 84 36

Assistants Sociaux et accueil administratif – Sur rendez-vous à prendre au CDAS de LANNILIS ☎ 02 98 04 02 65

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologie (CLIC) (informations sociales/60 ans et plus et leurs familles) – Accueil sur rendez-vous au 02 98 21 02 02.

Maison des Bruyères

AMADEUS – Aide et soins à domicile – 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants, services aux familles. Horaires : 8h30-12h/13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr ☎ 02 98 21 12 40

Espace culturel « Le Champ de Foire »

Accueil ☎ 02 98 30 78 95

Cyber Esp@ce ☎ 02 98 30 78 97 - Email : informatique@plabennec.fr

Autres lieux

Animatrice Jeunesse animation.jeunesse@plabennec.fr ☎ 06 16 91 74 42

Multi accueil – 25 rue de l'Aber - ☎ 02 98 37 60 72 multiaccueil@plabennec.fr

Les Fripouilles – Association Assistantes Maternelles ☎ 06 67 27 02 71

lesfripouillesplabennec@gmail.com

C.C.A.S. – Mairie ☎ 02 98 40 42 17

Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal

Ouverture le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 16h30, le vendredi de 9h à 16h. Contact : 02 98 36 83 42 – rpam@plabennec.fr

Secours Catholique ouvert tous les mercredis de 13h30 à 17h

☎ 02 90 82 59 53 ☎ 06 38 64 05 94.

Maison Paroissiale 1 rue Marcel Bouguen. Du lundi au samedi de 9h30 à 12h. mp.plabennec.abers@outlook.fr ou www.ndfolgoet.fr ☎ 02 98 40 89 79

ADMR des 2 Abers – Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services aux familles - 66 avenue de Waltenhofen, du lundi au vendredi de 9h à 12h ☎ 02 98 37 60 37 plabennec@29.admr.org

Caisse d'Allocations Familiales – Uniquement sur RDV ☎ 0810 25 29 30

Centre Médico psychologique – 11 rue Hélène Boucher ☎ 02 98 42 36 80

Entraide pour la vie – Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante – Tél : 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. <http://www.entraidepoulavie.fr> – president@entraidepoulavie.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020
COMPTE-RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 5 octobre 2020, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREAC'HCADDEC, Maire.

Cession d'une partie des parcelles cadastrées section AA421 et AA305 au bailleur social Aiguillon Construction

Une partie des parcelles de l'ancien Ehpad, impasse Saint-Pierre, est cédée, suite à démolition d'un bâtiment sans utilité pour la commune, à la société Aiguillon Construction pour y créer des logements collectifs (18 locatifs et 16 en location-accession). La surface concernée est d'environ 2500 m² pour un prix d'achat négocié à 275 000 € HT. Approbation à la majorité (6 contre).

Cession des parcelles AA166 et AA167 portée par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFR)

Suite à une convention avec la commune, l'EPFR a acquis en 2018, impasse Saint-Pierre, une propriété de 2547 m² pour un prix de 250 000 €. La société Aiguillon Construction propose le rachat au même prix de cette parcelle afin d'y créer, après démolition à ses frais de l'ancienne maison, un ensemble de 15 logements collectifs locatifs et de 8 maisons en accession à la propriété. Approbation à la majorité (6 contre).

Demandes de subventions Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Afin d'engager la relance économique suite à l'impact de l'épidémie de COVID-19, l'Etat a décidé d'abonder la DSIL 2020. La commune sollicite dans ce cadre le financement de l'Etat pour les projets suivants :

Ecole maternelle publique du lac : extension pour la création de salles de sieste et d'un préau. Estimation : 350 000 € HT
Réaménagement de l'avenue St Joseph : sécurisation et mise en accessibilité des cheminements. Estimation : 480 000 € HT
Création d'un pôle musique et danse. Estimation : 1 478 260 € HT
Aménagement d'un giratoire zone de Callac. Estimation : 432 400 € HT
Unanimité (1 abstention)

Cautionnement de prêt pour caserne de gendarmerie

La gendarmerie nationale a un projet de construction d'une nouvelle caserne, qui serait implantée en périphérie nord de l'agglomération de Plabennec. Approbation unanime pour un accord de principe de cautionnement par la commune du prêt qui sera contracté par l'opérateur qui sera retenu pour la réalisation de ce projet.

Convention de partenariat pour l'espace Parents-Enfants intercommunal

Un accueil occasionnel par des professionnels de la petite enfance de parents avec leurs jeunes enfants est organisé à la maison de l'enfance de Plabennec. Approbation unanime d'une convention de partenariat entre les communes de Bourg-Blanc, Coat-Méal, Le Drennec, Loc-Brévalaire, Plouvien et Plabennec.

Subventions restauration écoles privées

La crise sanitaire a engendré une chute des fréquentations dans les services de restauration des écoles Sainte-Anne et Diwan de Plabennec sur l'année scolaire 2019/2020. Par conséquent, les montants des subventions versées par la commune à la fin de la dernière année scolaire proportionnellement au nombre de repas sont bien inférieurs à ceux des années précédentes. Compte tenu de leurs charges fixes et des charges nouvelles générées par la crise du Covid, une subvention exceptionnelle est attribuée à ces 2 établissements, soit 6 064,74 € pour l'école Sainte-Anne et 597,24 € pour l'école Diwan, en se basant sur la moyenne des repas servis les 2 années scolaires précédentes. Unanimité.

Lancement d'une consultation pour l'entretien de bâtiments communaux

Appel d'offres ouvert pour un accord-cadre à bons de commandes de prestation de services relatif à l'entretien de certains bâtiments communaux. Montant maximum annuel : 105 000 € HT. Durée : 4 ans. Unanimité.

Modification du règlement intérieur du conseil municipal

Parutions sur la page Facebook de la commune. Unanimité.

Bons d'achat Noël des enfants des agents

Revalorisation à 30 € par enfant de 12 ans et moins des bons d'achat attribués à compter de Noël 2020 aux agents communaux. Unanimité.